



## 222.1 - La réglementation pour l'homologation des émissions de polluants des véhicules lourds

Délais d'accès à la formation : entre 1 et 3 mois (délais de planification).

Modalités d'inscription : renvoyer le bulletin d'inscription complété, nous contacter pour toute demande d'inscription.

EMISSIONS



### OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables d'orienter les stratégies et le programme d'homologation en lien avec leur produit, et de comprendre le règlement afin de pouvoir constituer un dossier d'homologation

### PUBLIC VISÉ

Constructeurs, Equipementiers, Motoristes, Administrations

### PRÉ REQUIS

Avoir une connaissance des grands principes de fonctionnement des moteurs à combustion et de leurs architectures



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la réglementation européenne
- Identifier les exigences de la réglementation 595/2009 impactant le produit
- Comprendre les différents types d'essais pour pouvoir ensuite les mettre en œuvre
- Traduire les exigences réglementaires en spécification technique de conception

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentations théoriques illustrées,  
Echanges et questions/réponses avec les formateurs

### QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Experts en émissions PL

### PARCOURS PÉDAGOGIQUE

**Contexte de la réglementation européenne**  
**Pourquoi l'homologation ?**

**Le Règlement UE 595/2009 et ses amendements (Euro VI)**

Son domaine d'application, son contexte et ses objectifs  
Les différentes approches possibles en homologation

**Les essais sur banc moteur**

Emissions

Facteur de régénération et durabilité

OBD (On Board Diagnostic) et contrôle de NOX

**Les essais sur véhicules**

PEMS (Portable Emission Measurement System)

Installation sur véhicule du moteur homologué

Les documents et attestations constructeur nécessaires pour une homologation

Les émissions hors cycles

La conformité de production et la conformité en service



### MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

QCM en fin de formation

### MODALITÉS D'ACCESSIBILITÉ

Accessible PMR. Nous contacter au préalable pour les aménagements à prévoir selon les handicaps.



7.00 Heures  
1 Jour



De 4 à 12 Personnes



### Contactez-nous !

Christelle AUGER  
Responsable formation C&F

Tél. : 0169804280  
Mail : christelle.auger@utac.com

Janvier 2024

Version : 2221-20240129

